

# Conditions générales Location du camping des Sources Chaudes

La location commence samedi à 15h00 et se termine samedi à 10h00.

La location devient effective, qu'avec notre accord par courriel et après réception du contrat signé et accompagné d'un versement, correspondant à 30% de frais du séjour, plus les frais de réservation (20 €).

Un mois avant la date d'arrivée, le solde de votre séjour devra nous être réglé dans sa totalité.

Mode de règlement accepté : carte bancaire – chèque – espèce – chèque vacances. Il vous sera appliqué 5 € de remise, pour tout envoi postal de vos chèques vacances. Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être sous louée ou cédée.

Tout séjour inférieur à une semaine doit être réglé dans la totalité.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou départ anticipé.

## **Caution :**

Une caution de 200 € et caution ménage de 50 € vous seront demandées à l'arrivée et avant votre installation, elles vous seront rendue lors de votre départ après l'état des lieux.

Tout matériel cassé sera remplacé ou remboursé. Chaque hébergement et emplacement ont un nombre de personnes déterminés et ne peut dépasser celui-ci. Les hébergements et les emplacements doivent être rendus dans le même état de propreté qu'à votre arrivée. A défaut de cela, une somme supplémentaire devra être versée pour le nettoyage.

Pour la piscine, pas de short ni de bermudas, seul les slips et boxe de bain sont autorisés. Le linge de maison, les draps et draps de bain ne sont pas fourni, possibilité d'en louer sur place.

Il appartient au client de vérifier que son contrat Multirisque Habitation résidence principale, prévoit l'extension de ses garanties à la présente location ; tant au niveau de la responsabilité locative que de ses propres biens. La direction décline toutes responsabilités en cas de vol.

Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping. Les animaux domestiques sont acceptés (hors catégorie 1 et 2), sous la responsabilité de leur maître. Présentation du carnet de vaccination à jour et ils doivent toujours être tenu en laisse.

En cas de températures en dessous de 0 °c, les frais de réservation ne pourront pas être offerts (20 €).

## **En cas d'annulation :**

- Si l'annulation de votre réservation est supérieure à 30 jours, après l'acceptation par le Prestataire, 30% du montant du séjour vous sera retenu. Néanmoins, un « avoir » pourra vous être accordé en échange d'un courriel à l'attention du Directeur et sous certaines conditions.

- Si l'annulation de votre réservation est inférieure à 30 jours ou si vous ne vous présentez pas, 100% du montant du séjour vous sera retenu, ainsi que les frais de réservation.

Une taxe de séjour de 0.40 €/jour/pers > 18 ans vous sera demandée en supplément de votre location.

L'indemnité forfaitaire pour les frais de recouvrement, en cas de retard de paiement sera de 40 €, selon le décret d'application n°2012-1115 du 2 octobre 2012. Le retard de paiement entrainera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le client. Le Prestataire se réserve le droit de suspendre ou d'annuler sa location.

Un départ prématuré ne pourra donner lieu à quelconque remboursement de la part du Prestataire.

## **Covid-19 :**

Si votre **séjour** devait être **déprogrammé** pour cause de :

- » Confinement national ou fermeture des frontières, vous interdisant de vous rendre sur place
- » Etablissement fermé par décision administrative liée à la Covid-19

Le camping des Sources Chaudes s'engage, selon votre choix, à un report ou un remboursement total des sommes déjà versées par le client, dans un délai de 30 jours. De même, si vous êtes atteint par la Covid-19 ou si vous êtes identifiés comme cas contact, remettant en cause votre participation au séjour aux dates prévues.

## **Protection des données à caractère personnel :**

Le Prestataire ne conserve les données des clients que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées, ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

## **En cas de litige :**

En cas de litige et après avoir informé le responsable de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant.

Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes :

Site web : <https://www.cm2c.net/>

**ADRESSE : CM2C**

14 rue Saint Jean

75017 Paris